

## Réseau des médiathèques de Cannes

### Appel à projet pour une Résidence Littérature Jeunesse Cannes 2024 auteur – illustrateur



## Mairie de Cannes



## **Date limite de dépôt : 3 avril 2024**

La Mairie de Cannes, avec le soutien de la DRAC et en partenariat avec le Festival du Livre de Mouans-Sartoux, lance un appel à candidatures pour une résidence d'auteur-illustrateur de 3 mois (de mi-septembre à mi-décembre 2024) au sein de la médiathèque Noailles à Cannes.

### **Objet**

Depuis 2017, la Mairie de Cannes, avec le soutien de la DRAC, accueille chaque année, en résidence de création d'une durée de trois mois, un auteur illustrateur ayant déjà été publié par une maison d'édition. Le résident développera un projet de création personnelle autour du livre jeunesse, accompagné d'actions de médiation à l'initiative du réseau des Médiathèques de Cannes.

### **Projet**

Les dossiers soumis concerneront un projet de livre jeunesse, soit déjà en discussion avec un éditeur, soit à soumettre à une ou plusieurs maisons d'édition.

Ce projet pourra également proposer d'autres déclinaisons (exposition, production, extension numérique...), sachant que l'album jeunesse demeurera l'élément central de la création.

Si le projet comporte une dimension numérique, celle-ci sera développée par le candidat. Aucune contrainte particulière ne s'applique au genre ou à la forme du livre, qui s'adressera en priorité aux jeunes lecteurs de 6 à 12 ans, avec une ouverture possible sur d'autres publics.

### **Dates-clés**

La période de résidence sera fixée en accord avec le candidat et s'établira entre mi-septembre 2024 et mi-décembre 2024. Il s'agit d'une période continue de 12 semaines au total. Les candidatures sont à déposer auprès de la Médiathèque de Cannes **au plus tard le 3 avril 2024 à minuit**. Les projets seront validés par un jury composé de membres des structures organisatrices. L'annonce du candidat retenu sera effective courant juin 2024.

### **Dossier de candidature**

Ce dossier comprendra :

- une note d'intention sur le projet de résidence (format .doc ou .pdf)
- une bio-bibliographie (format .doc ou .pdf) mentionnant les coordonnées (dont notamment adresse postale, adresse mail et téléphone)
- une présentation succincte des projets réalisés et en cours
- une confirmation de disponibilité pour la période de la résidence (indiquée plus haut)

Dès désignation du lauréat, il lui sera demandé de fournir les trois documents suivants :

- Un RIB avec en-tête de la banque
- Un extrait de K-bis ou avis SIREN de moins de 3 mois, si structuré en association. Indiquer si assujetti ou non à la TVA.

- Un document d'identité recto/verso pour les auteurs indépendants.

Attention : il sera accordé la plus grande importance aux qualités rédactionnelles du dossier, notamment au respect des normes typographiques, des règles d'orthographe et de syntaxe.

Dossier à envoyer uniquement par **courriel ou transfert de fichiers** (wetransfer.com ou équivalent) à l'adresse : [mediatheques@ville-cannes.fr](mailto:mediatheques@ville-cannes.fr)

### Détails

Cet appel à projet est lancé par le service des Médiathèques de Cannes. Un temps fort sera programmé lors du Festival du Livre de Mouans-Sartoux (début octobre 2024) et à l'occasion des Rencontres Littéraires de Cannes, prévues en novembre 2024.

### Bourse

La rémunération de l'artiste sélectionné est fixée à **4500 € TTC**. Cette somme qui comprend la rémunération brute de l'artiste, toutes charges, taxes et cotisations comprises pour la mission dans son intégralité, sera versée par mandat administratif en deux fois et sur présentation de deux factures :

2250 € à l'entrée en résidence (paiement fin septembre ou début octobre),

2250 € à la fin du mois de novembre.

Pour les auteurs établis en association et assujettis à la TVA, le taux appliqué est de 5.5%. Une convention de résidence sera établie entre les parties, afin de préciser l'ensemble des détails administratifs et budgétaires.

### Actions de médiation

Par le dépôt de son dossier, le candidat s'engage à réaliser des actions de médiation (rencontres et/ou ateliers) organisées par les médiathèques de Cannes. Le nombre de rencontres et interventions proposées compris entre 3 et 6 au maximum par mois sera préalablement soumis au lauréat, programmé et établi en concertation avec lui.

Ces actions de médiation auront lieu au sein du **réseau de lecture publique municipal**, notamment dans les médiathèques implantées dans un quartier Politique de la Ville, mais aussi dans des médiathèques de la **Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins** (CAPL), notamment à Mandelieu-la-Napoule et Théoule-sur-Mer, ainsi qu'à Mouans-Sartoux, ville partenaire de la résidence.

La majeure partie de ces animations s'inscrira dans le cadre des **projets 100% EAC** (Education Artistique et Culturelle) avec le jeune public (temps scolaire, périscolaire et/ou hors temps scolaire). Une rencontre avec les étudiants du campus universitaire Georges Méliès (Université Côte d'Azur/ESRA/PNSD) dédié aux écritures créatives sera également proposée au lauréat. Enfin, un temps fort sera programmé lors du Festival du Livre de Mouans-Sartoux et des Rencontres Littéraires de Cannes.

Ces actions culturelles permettront au public de mieux connaître le travail du résident, et de rendre compte de son projet. Elles seront définies en accord avec le lauréat.

## Logement

Un logement de quatre pièces au sein de la médiathèque Noailles, ancienne villa Rothschild classée Monument Historique en 1991, sera mis à la disposition, incluant un espace de travail adapté.

## Déplacements

Les frais de déplacement liés à un aller-retour à partir du domicile sur la période de la résidence seront payés directement aux prestataires en marché retenus par la ville, dans la limite de 300 €.

## Compléments d'informations

La municipalité de Cannes souhaite encourager la création littéraire sur son territoire et favoriser la rencontre du public avec des auteurs dans le but de soutenir la lecture publique. Depuis 2015, de nombreuses actions ont été mises en œuvre par la Mairie au sein du réseau des médiathèques pour concrétiser cet engagement : concours annuel d'écriture « Écrire Cannes », conférences sur la pratique de l'écriture, programmation d'ateliers d'écriture de nouvelles, collecte de récits « Des mots pour réparer » en 2016, 2020 et 2021, organisation des Rencontres Littéraires dans le cadre des Rencontres de Cannes, participation aux prix ARL des lycéens et apprentis de la région PACA, ateliers d'éducation artistique et culturelle (EAC) avec des auteurs, Remise des Prix des auteurs cannois dans le cadre du « Mois de la créativité », diplôme dédié à l'écriture créative au sein du pôle universitaire, etc.



*Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles,  
Provence - Alpes - Côte d'Azur*

